

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 octobre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° II-150 (Rect)

présenté par

M. Cherki, M. Mesquida, Mme Chapdelaine, Mme Gourjade, Mme Khirouni, Mme Guittet,
M. Hanotin, M. Juanico, Mme Martinel, Mme Marcel, Mme Zanetti, M. Hamon, M. Joron,
M. Premat, Mme Chabanne, M. Féron, M. Robiliard et Mme Bruneau

ARTICLE 29**ÉTAT B****Mission « Égalité des territoires et logement »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	0	0
Aide à l'accès au logement	385 000 000	0
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	0	0
Conduite et pilotage des politiques du logement et de l'habitat durable	0	385 000 000
<i>Dont titre 2</i>	<i>0</i>	<i>385 000 000</i>
TOTAUX	385 000 000	385 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

À l'occasion du dernier projet de loi de finances le gouvernement a adopté l'article 140 portant sur la révision du mode de calcul du droit aux aides personnelles au logement.

Actuellement, le gouvernement prévoit de prendre un décret vise à prendre en compte le patrimoine, qui ne génère pas de revenus imposables au titre de l'impôt sur le revenu dans le calcul de l'éligibilité aux Aides Personnalisées au Logement (APL).

Cette mesure concerne aussi bien les résidences dites secondaires et les livrets d'épargne défiscalisée (livret A, livret développement durable, livret d'épargne populaire) à partir d'un « patrimoine » de 30 000 €. Rappelons que les produits du Livre A sont défiscalisés car ils servent à financer des projets d'intérêt général et notamment la construction de logements sociaux.

Plus de 600 000 ménages sont menacés par ce décret, soit 10 % des allocataires des APL. Alors qu'une première mesure de l'article 140 du PLF 2016, qui a instauré la dégressivité des aides en fonction du niveau du loyer, et qui a déjà touché 80 000 ménages.

Cet amendement vise à revenir sur l'article 140 du PLF 2016, qui pénalise des centaines de milliers de locataires, qui sont parmi les plus modestes du pays. Cette mesure a un cout estimé à 385 millions d'euros.